



A Versailles, le 2 octobre 2011

A tous nos compatriotes de France et de Nouvelle France,
Canadiens français, Québécois et Français d'Amérique du Nord,

Nous devons tous nous unir pour l'Indépendance du Canada français. La condition dont dépend la réalisation de cette grande aspiration, c'est que la solidarité de la communauté française de part et d'autre de l'Atlantique s'organise¹. Mais l'union ne saurait se faire sans une Déclaration commune d'Indépendance du Canada français, fixant la cause déterminante de la rupture du lien colonial avec la couronne britannique. Nous avons décidé d'apporter notre contribution à cette « grande œuvre du XXI^e siècle » en demandant à la Coordination Défense de Versailles² de rédiger ce texte fondateur destiné à éclairer, réunir et guider, Français et Canadiens, dans l'accomplissement de ce grand dessein.

Alors que l'armée française a été engagée en Afrique au nom claironné de la Liberté du printemps arabe ; alors que pratiquant une sorte d'imposture, le président Sarkozy vient de lancer à Benghazi³ un « Vive la Libye libre » ; le même Sarkozy a déclaré que l'indépendance du Québec se décline avec « sectarisme », c'est-à-dire exactement l'inverse du triomphal « Vive le Québec libre, vive le Canada français, vive la France ! », proclamé par le Général de Gaulle au nom de la France et du Peuple canadien français. Nous constatons que l'engagement de la France dans le mouvement de libération du Canada français n'a cessé d'être bafoué par tous les gouvernements depuis 1969. Aujourd'hui, les Français ont le devoir de réparer la grave injustice faite, selon le Général de Gaulle, à une « nation française, morceau de notre peuple qui se manifeste aujourd'hui au Canada et prétend être reconnue et traitée comme telle⁴ ». La France doit renouveler son soutien indéfectible et, en tant que capétien, nous avons le devoir d'appeler tous les Français – par delà l'obstruction de gouvernements circonstanciels hostiles aux véritables intérêts de la France – à soutenir la Déclaration d'Indépendance du Canada Français qui s'impose aujourd'hui pour libérer la dernière colonie d'Amérique du Nord de la couronne britannique.

Le moment est enfin venu de rendre leur dû à tous ces Français auxquels l'Amérique du Nord doit tant : à tous les Canadiens, du Québec, des rives du Saint Laurent, de Montréal, de l'Ouest et d'Acadie ; à tous les héritiers de la Nouvelle-France, à tous ceux qui abandonnés par la mère patrie au terme du funeste traité de Paris de 1763 et du traité amnésique de Ver-

¹ De Gaulle, conférence de presse du 27 novembre 1967

² Initiatrice en 2008 du mouvement de Résistance culturelle internationale contre la guerre ouverte à Versailles, visant l'Intelligence, l'Art et la Civilisation européenne dont la France porte le modèle suprême depuis quatre siècles.

³ 15 septembre 2011

⁴ Conférence de presse du Général de Gaulle du 27 novembre 1967

sailles de 1783, ont su néanmoins – « par ce qu’il faut bien appeler un miracle de vitalité, d’énergie, de fidélité » – héroïquement tenir tête « au flot montant des envahisseurs au prix d’efforts inouïs » pour maintenir le « fait français » en Amérique du Nord, comme l’a rappelé de Gaulle⁵. Le moment est venu de leur adresser le soutien de la France pérenne qui ne saurait faillir. Le moment est venu de réactiver l’assistance de la France au mouvement de libération initié par le Général de Gaulle et les Représentants du Québec, en vue de la Reconnaissance de l’Indépendance effective du Canada français – dernier corps politique organisé de la Nouvelle France en Amérique du nord –, ainsi que le fit jadis le gouvernement royal, depuis Versailles, en faveur de la « Déclaration d’Indépendance des Etats-Unis », de même que le Président de la République française, lors de son voyage au Québec en 1967.

L’urgence d’une telle Déclaration s’impose, aujourd’hui plus que jamais, comme le *maillon manquant* nécessaire pour relancer la marche vers l’indépendance après l’outrage sans exemple dans notre histoire fait à la France et au Canada français par un chef de l’Etat français, reniant ses devoirs les plus sacrés à la suite de son dernier voyage au Québec. Quand il osa prétendre que « les aspirations du Québec [à l’indépendance] ne sont que « sectarisme », « enfermement sur soi-même » et « détestation de l’autre ». C’est-à-dire exactement l’inverse du triomphal « Vive le Québec libre, vive le Canada français, vive la France ! » de son prédécesseur, porté par la « vague immense de foi et d’espérance française », d’une ampleur sans exemple, exprimée par tout un peuple constatant et célébrant, par delà les siècles de séparation, les retrouvailles de la France et du Canada français aspirant à la Liberté sur la route royale du Saint Laurent menant de Québec à Montréal, deuxième ville française au monde d’où il lança son appel à l’Indépendance.

A l’évidence, ce que nous pouvons considérer comme une déclaration d’indépendance « à la française », le 24 juillet 1967 à Montréal, date anniversaire de la prise de possession du Canada français par Jacques Cartier, le 24 juillet 1534, se suffisait à elle-même pour gagner l’indépendance. Ratifiée par l’acclamation sans précédent de tout un peuple⁶ unanime, elle engageait une « situation irréversible » selon de Gaulle. Dans sa conférence de presse du 27 novembre 1967, selon une Déclaration que nous devons faire nôtre, le Président de la République avait pleinement justifié la nécessaire « rupture » du lien asservissant les canadiens français à la couronne britannique. En termes émouvants, il avait rappelé comment « Pendant des générations, ces paysans d’origine », « avec pour devise : “ *je me souviens* ” » « ont réussi à garder leur langue, leur tradition, leur religion, leur solidarité française. » Mais, poursuit-il, « maintenant ils ne se contentent plus de cette défense passive et comme toute sorte d’autres peuples du monde, *ils prétendent devenir maîtres de leur destin*. Et d’autant plus ardemment maintenant qu’ils se sentent subordonnés non plus seulement politiquement mais aussi économiquement », « prépondérance conjuguée avec l’action qualifiée de fédérale mais évidemment partielle du gouvernement canadien d’Ottawa qui mettait dans une situation de plus en plus inférieure les Français, et exposait à des dangers croissants leur langue, leur substance, leur caractère, ce à quoi ils ne se résignaient pas du tout ». Combien, rappelle-t-il, « le mouvement d’affranchissement qui a saisi le peuple français d’outre atlantique est tout à fait compréhensible » ; comment « Au cours de ces dernières années, il s’est formé au Québec un puissant courant politique » « unanime sur la volonté des français de prendre en mains leurs affaires. » Avec, dit-il « trois évidences : D’abord vous êtes des français, ensuite en cette qualité, il vous faut être maître de vous-mêmes, et enfin l’essor moderne du Québec vous voulez qu’ils soit le vôtre ... face à l’envahissement des Etats-Unis ». Pour conclure : « Cela aboutira à mon avis forcément à l’avènement du Québec, au

⁵ De Gaulle, 27 novembre 1967

⁶ Trois millions d’habitants dans la rue sur six, soit proportionnellement 27 fois plus que la célèbre manifestation de masse du 24 juin 1984 à Paris qui aurait dû regrouper 27 millions de Français pour l’égalier !

rang d'un Etat souverain et maître de son existence nationale comme le sont, de par le monde, tant et tant d'autres peuples, tant et tant d'autres Etats qui ne sont pas si valables ni même si peuplés que le Québec. » « Et puis, achève-t-il, j'ai résumé le tout en criant : « *Vive le Québec libre* »⁷ ».

Pourtant la Déclaration d'indépendance « à la française » du « Vive le Québec libre » n'a pas suffi à rompre le lien colonial. Après la mort du Général de Gaulle, la « situation irréversible » devant conduire à l'Indépendance a été verrouillée par l'amplification de ces « grands efforts de contrainte et de séduction » que, durant plus de trois siècles, les Britanniques n'ont cessé de déployer « pour amener les français canadiens à renoncer à eux-mêmes⁸ ». C'est ce verrou d'iniquité qu'il faut aujourd'hui briser par la proclamation d'une Déclaration d'indépendance « à l'anglaise » justifiant la nécessaire « rupture » du lien colonial.

Les cultures françaises et anglaises sont diamétralement opposées. Pour faire entendre raison aux Anglo-saxons, il faut leur parler leur propre langage. Or la Déclaration d'indépendance des Etats-Unis, qui ne fut, elle, jamais soumise à un consensus populaire et qui reprend une tradition contractuelle des peuples marchands depuis le XVIIe siècle, veut que : « Lorsque dans le cours des événements humains, il devient nécessaire pour un peuple de dissoudre les liens politiques qui l'ont attaché à un autre et de prendre, parmi les puissances de la Terre, la place séparée et égale à laquelle les lois de la nature et du Dieu de la nature (sic) lui donnent droit, le respect dû à l'opinion de l'humanité oblige à déclarer les causes qui le déterminent à la séparation ». C'est donc la proclamation d'une telle déclaration d'indépendance « à l'anglaise » du Canada français, tenant compte du nouvel état du monde, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et valant droit aux yeux de toutes les nations souveraines, comme le manifestent apparemment l'actualité des peuples arabes, qui doit donc s'imposer aujourd'hui pour faire entendre raison à l'élément britannique, très minoritaire au Québec, lequel prétend s'imposer à l'élément français et maintenir sa domination d'un autre âge à son profit. Et c'est pour son succès dans la défense du fait culturel français, menacé par l'élément anglo-saxon jusqu'à Versailles, symbole suprême de la souveraineté de la France et de l'universalité de sa Civilisation aux yeux du monde entier, que nous avons demandé à la « Coordination Défense de Versailles », de participer à sa rédaction et à sa diffusion.

C'est en effet depuis Versailles, par la faute des Parlements qui refusèrent les subsides au roi Louis XV, qu'est venu l'abandon de la Nouvelle France, au XVIII^e siècle, c'est donc de ce principe suprême de la légitimité française, depuis quatre siècles, que devrait être promulgué la Déclaration salvatrice d'Indépendance du Canada Français spécifiant « les causes » déterminantes de la nécessaire « séparation » d'avec la couronne britannique et pour la rendre inévitable par l'amplification d'un débat conduit devant l'opinion internationale jusqu'à la victoire finale.

Répondant à la loi suprême de la nécessité, notre démarche n'a rien de personnel mais interprète la volonté de la France dans ce qu'elle a de plus durable. Alors que la France a été instrumentalisée, jadis pour l'indépendance des Etats-Unis au détriment du Canada et aujourd'hui pour soutenir le « printemps arabe » sans se soucier des droits en tout cas aussi légitimes du Québec, il est temps que la France combatte enfin pour les Français. L'abandon du Canada français par une succession de gouvernements inféodés doit cesser. Depuis la mort du Général de Gaulle, nul porte-parole du Peuple français en faveur de l'Indépendance du Québec ne s'est élevé. En agissant ainsi au service du « Québec libre », nous avons

⁷ « Ce qui porta au degré suprême la flamme des résolutions. », dira-il aux journalistes.

⁸ De Gaulle, le 27 novembre 1967

conscience de nous exprimer au nom d'une double légitimité, celle surgie du fond des âges de cette histoire qui a porté la France au sommet des nations, toujours ontologiquement permanente, et celle d'aujourd'hui inhérente au Peuple français lui-même. Le Général de Gaulle, lui, avait bien précisé que la condition « dont dépend la solution de ce grand problème [de l'indépendance du Canada français], c'est que la solidarité de la communauté française de part et d'autre de l'Atlantique s'organise » et que le « gouvernement doit donner une plus forte impulsion encore à cette grande œuvre française essentielle à notre siècle. »

Dans le climat de déliquescence et d'illusionnisme actuel, une Déclaration d'Indépendance du Canada Français doit mettre un terme à toute ambiguïté ou illusion, combler le vide du *maillon manquant* et relancer la marche vers l'indépendance engagée par le Gouvernement du Général de Gaulle avec les autorités du Québec. De telle sorte que chacun puisse faire sienne et reprendre à son compte la « grande œuvre française essentielle » du XXI^e siècle avec la foi exprimée par le Général de Gaulle : « Au fond nous tous Français, que nous soyons du Canada ou bien de France, nous pouvons dire comme Paul Valéry l'écrivait quelques jours avant de mourir : " Il ne faut pas que périsse ce qui s'est fait en tant de siècles de recherche, de malheur et de grandeur, et qui court de si grands risques dans une époque où domine la loi du plus grand nombre. " Le fait qu'il existe un Canada français, nous est un réconfort, un élément d'espoir inappréciable. Ce Canada français affirme notre présence sur le continent Américain, il démontre ce que peuvent être notre vitalité, notre endurance, notre valeur de travail ». Quant à nous, nous ne pouvons oublier l'immense apport culturel et historique de tous les franco-américains de la vallée de l'Ohio, du Mississippi et de la Louisiane.

Telle est la contribution que nous avons décidé d'apporter à cette grande œuvre réparatrice et refondatrice du XXI^e siècle, inscrite dans l'idéal de la Nouvelle France fondée par le gouvernement royal et poursuivie par le Général de Gaulle, en proposant la Déclaration d'Indépendance du Canada Français destinée à éclairer, réunir et guider Français et Canadiens dans l'accomplissement de ce grand dessein. Unis dans un même combat pour que la solidarité de la communauté française s'organise de part et d'autre de l'Atlantique, nous pourrions alors conclure avec le Général de Gaulle : Pour que le Québec soit le Québec « Il faut que la France soit la France ». Mais encore devons-nous ajouter en retour : pour que la France soit la France, il faut aussi et il faudra de plus en plus que le Canada français, le Québec, héritage franco-américain, soit aussi la Nouvelle-France retrouvée, c'est-à-dire libre, indépendante et souveraine.

Stimé Henry
Prince de Bourbon
